



Obtenir la double nationalité franco-italienne

Par **Anthony42**, le **30/06/2016** à **16:28**

Bonjour,

Je vous explique ma situation : j'ai 16 ans, je suis français, j'aimerais acquérir la double nationalité franco-italienne.

Ma famille est italienne et je suis très attaché à l'Italie, donc acquérir cette double nationalité serait plus d'ordre sentimental.

Je suis d'une mère française et d'un père né en Italie mais cependant naturalisé français, est-ce que cela poserait problème ?

Mes grands-parents sont italiens et ne sont pas naturalisés.

Donc je voudrais savoir si je peux l'obtenir ?

Merci d'avance

Par **amajuris**, le **30/06/2016** à **17:48**

bonjour,

il faut poser la question à un juriste connaissant le droit italien de la nationalité.

salutations

Par **Anthony42**, le **01/07/2016** à **11:37**

D'accord, merci de votre réponse. Bonne journée